

Les crédits

[Traduction]

Au mois d'août 1984, le premier ministre Brian Mulroney avait déclaré ce qui suit devant la Coalition des organisations provinciales des handicapés: «Un gouvernement progressiste-conservateur apportera une aide financière à toutes les causes, liées à la Charte des droits qui sont réputées être d'une importance nationale. Il est certain que les causes visant les droits des personnes handicapées et invalides font partie de cette catégorie.»

[Français]

Monsieur le Président, je voudrais citer à nouveau le premier ministre. Cette citation sera plus longue, mais je la cite parce que je pense que c'est utile: «Nous conserverons le Programme de contestation judiciaire actuel, qui vient en aide aux particuliers et groupes cherchant à obtenir une décision des tribunaux sur les points litigieux relatifs aux droits linguistiques aux termes de la *Loi constitutionnelle de 1867* et de la *Charte des droits et libertés*. Nous consulterons les membres des groupes minoritaires et autres personnes intéressées pour s'assurer que le Programme de contestation judiciaire est à la fois bien conçu et efficace.» Il s'agit d'une lettre du premier ministre, alors chef de l'opposition, à la Fédération des francophones hors Québec, le 14 août 1984.

Monsieur le Président, j'ai des citations et des lettres tant que vous voudrez. Je sais que le temps presse. Je ne peux pas toutes les lire. Je dis au gouvernement: Vous l'avez répété aux Canadiens et aux Canadiennes que vous maintiendriez ce programme; vous nous l'avez dit et on vous a crus, mais vous nous avez trompés.

• (1550)

Monsieur le Président, pour certains d'entre nous, le gouvernement a emprunté l'agenda du Parti réformiste, le *Reform Party*. On me dit: «Voyons, Jean-Robert!» Je vous le dis et écoutez-moi bien: le *Reform Party* n'a jamais eu de temps pour les minorités, il ne croit pas au multiculturalisme et il ne croit pas au bilinguisme. Donc, ceux qui abolissent les programmes, les outils qui permettent aux groupes multiculturels, tout comme aux groupes linguistiques minoritaires de faire valoir leurs droits devant les tribunaux, se trompent, monsieur le Président. Ce n'est pas ainsi que le Canada s'est construit et ce n'est pas de cette façon que nous voulons qu'il continue.

Je dis que le fait d'adopter une page du programme du Parti réformiste ne colle pas à la réalité sociale et économique de notre pays. On n'acceptera pas, monsieur le Président, que les droits des Canadiens et des Canadiennes soient lésés. C'est pourquoi j'ai demandé au gouver-

nement de bien vouloir rétablir sans délai le Programme de contestation judiciaire.

Dans le contexte constitutionnel actuel, monsieur le Président, on parle de créer, non seulement des droits individuels, mais des droits collectifs. On est à la veille d'établir un nouveau concept qui n'est pas tellement bien connu ni interprété facilement: le droit collectif. C'est quoi des droits collectifs, monsieur le Président? Quand je vous parle de l'autodétermination des autochtones, c'est un droit collectif, cela. Quand on parle de droits à l'éducation des communautés minoritaires, qu'elles soient anglaises au Québec ou françaises hors Québec, c'est un droit collectif, monsieur le Président. L'article 23 de la Charte des droits est relatif aux droits collectifs. C'est un concept qui n'est pas facile. La société distincte, monsieur le Président, qu'on le veuille ou non, détermine, en quelque sorte, un droit collectif.

Le gouvernement conservateur a manqué de sérieux, à mon avis, en abolissant ce programme qui avait pour but de clarifier ces nouveaux droits individuels et qui pourrait permettrait de clarifier ces droits collectifs. Monsieur le Président, j'entends bien travailler d'arrache-pied avec mon chef, Jean Chrétien, qui est à l'origine du programme. Je vous le dis car il était là, il était le ministre de la Justice quand le programme a été établi.

Un gouvernement libéral respectera le droit des femmes, des autochtones, des personnes handicapées, des minorités linguistiques et autres groupes minoritaires. Je travaillerai d'arrache-pied, comme je vous le disais, monsieur le Président, pour rétablir ce programme qui aura à coeur le respect de la société canadienne, telle qu'elle est définie par de nombreux Canadiens. C'est un engagement personnel que je prends, monsieur le Président, et je pense être appuyé par la totalité de mon caucus. J'ai même une lettre que j'ai envoyée, hier, au premier ministre, signée par la presque totalité des députés que j'ai pu joindre—je n'ai pas pu joindre la députée de Saint-Laurent-Cartierville car elle est hospitalisée et quelques autres collègues sont à l'extérieur du pays—mais de tous ceux que j'ai approchés dans mon caucus, incluant le président d'un comité permanent de la Chambre, le député d'Oxford de même que le porte-parole du Nouveau Parti démocratique, tous ceux-là ont signé cette lettre demandant au gouvernement, tout simplement, de reconduire le programme de contestation judiciaire.

Monsieur le Président, je voudrais terminer mon allocution en ces termes, soit en invitant le gouvernement à prendre ses responsabilités, à donner suite à ses nombreuses promesses et à rétablir, dans les plus brefs délais, un programme qui nous est essentiel ici au Canada et qui fait du Canada un des pays où il fait bon vivre, un des